

# Échos du conseil

## SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2017

### Achat de caméras

On autorise l'achat de quatre caméras à Cyberkar systèmes au coût de 26 750,80 \$, pour le périmètre extérieur de l'hôtel de ville ainsi que le remplacement des enregistreurs du Service de police.

### Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux de construction d'un réseau d'éclairage, situé rues Roger-Lemelin et Anne-Hébert, secteur de Saint-Janvier.

### Plantation d'arbres

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Roseneige, la soumission relative à la fourniture et à la plantation d'arbres et d'arbustes au centre culturel du Domaine-Vert Nord, pour un prix global approximatif de 119 297,70 \$, incluant les taxes.

### Travaux d'émondage

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Novafor, la soumission relative à des travaux d'émondage, année 2017, pour un prix global approximatif de 26 961,64 \$, incluant les taxes.

### Nettoyage de puisards

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Beauregard Environnement, la soumission relative au nettoyage des puisards, année 2017, pour un prix global approximatif de 50 838,32 \$, incluant les taxes.

### Fourniture et livraison d'équipements

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tessier Récréo-Parc, la soumission relative à la fourniture et à la livraison d'équipements et de stations de tri des matières résiduelles, pour prix global approximatif de 62 252,07 \$, incluant les taxes.

### Infrastructures municipales

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavations Marc Villeneuve, la soumission relative aux travaux d'infrastructures municipales – bouclage d'aqueduc, entre les rues J.-A.-Bombardier et Louis-Joseph-Papineau, secteur de Saint-Janvier, pour prix global approximatif de 431 817,64 \$, incluant les taxes.

### Étude sur la fluidité et la sécurité routière

On autorise la signature d'une entente relative à la réalisation d'une étude portant sur la fluidité et la sécurité routière sur les grands axes routiers du territoire de la Ville avec la compagnie Orange Traffic.

### Modification des limites de vitesse

On adopte le règlement 2196 qui modifie le règlement 717 « concernant la sécurité routière » qui vient modifier plusieurs limites de vitesse sur l'ensemble du territoire établissant dans les zones urbaines, à titre d'exemple, la limite permise à 30 km/h et faisant passer la limite à respecter sur plusieurs voies collectrices, de 50 km/h à 40 km/h.

### Installation de panneaux d'arrêt

On installera des panneaux d'arrêt aux intersections suivantes :

#### **Secteur du Domaine-Vert Nord**

En bordure de la rue De Duquesne, à l'intersection de la rue De Denonville.

À l'intersection des rues de Blois et des Gouverneurs, dans toutes les directions.

En bordure de la montée Sainte-Marianne, à l'intersection de la rue Jacques-Cartier, dans les deux directions.

#### **Secteur de Saint-Janvier**

En bordure de la rue Guillaume-Alarie, à l'intersection de la rue Émile-Nelligan, dans les deux directions.

### **Appui à Saint-André-d'Argenteuil**

On demande à la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil d'appuyer la Ville auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'interdire la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules outils sur une partie du chemin Lalande, du chemin Clément-Pesant à la montée Robitaille, secteur de Saint-Hermas.

---

N/Réf. : G3 217